

Image not found or type unknown



Mes droits lors d une demission

Par **maite35**, le **17/07/2009** à **13:55**

Bonjour, rnde puis le 1er juillet je travail dans un restaurant qui ne m a pas fait signer de contrat mais je souhaite quitter cette entreprise .Est ce que mes heures deja travailler me sont duent et dois je donner un preavis ? quels sont mes droits ?merci